

10 août 1932 – Arrivée de l'électricité au marégraphe

L'année 1879 voit l'illumination du palais Longchamp par fils incandescents. Deux ans plus tard, le phare de Planier reçoit un équipement électrique qui augmente sa portée à 32 kilomètres. Mais la ville de Marseille tarde à virer aux volts. Alors qu'Aubagne et Salon bénéficient des bienfaits de la fée électricité dès 1892 et 1895, il faut attendre le début du vingtième siècle pour que les environs du Vieux-Port commencent à aller dans la même voie.

Est-ce un sort jeté par André Marie Ampère, mort à l'infirmerie du lycée Thiers de 18 juin 1836 ? Cela tient surtout à un contrat de gaz signé en 1856, et ligotant pour 50 ans la municipalité au banquier bordelais Jules Mirès et à la *Société anonyme de l'éclairage au gaz et des hauts-fourneaux et fonderies de Marseille*.

Après 1906, époque où l'on construit notamment l'énorme usine du cap Pinède, plusieurs sociétés de production et de distribution d'électricité se livrent à une concurrence féroce. Deux d'entre-elles fusionnent et forment en 1922 *L'Électricité de Marseille*, une société anonyme dont le siège social est implanté à Paris, et dont la représentation locale est située au n°7 rue Roux-de-Brignoles. C'est à cette société que la ville accorde la concession de distribution dans Marseille. Il faut ensuite attendre 1933 pour que toute l'agglomération profite de la nouvelle énergie. Le marégraphe est une des dernières constructions à être alimentée puisqu'il ne bénéficie d'un abonnement qu'à partir du 10 août 1932.

Cet abonnement n'est pas souscrit par les Ponts et Chaussées, gestionnaires du site, mais par le gardien lui-même. Il concerne six lampes à incandescence absorbant 210 watts chacune, réparties dans les deux bâtiments de l'observatoire. Au début du mois d'octobre, l'ingénieur des Travaux publics de l'État Dominique Agostini fait d'ailleurs savoir qu'une lampe a été installée au-dessus du puits, ce qui facilite les travaux à exécuter dans la chambre souterraine. Dans le bureau du gardien, les registres deviennent plus aisés à remplir en toutes saisons, et dans la cuisine du logement, le pelage du lion figurant sur la boîte de sucre Saint-Louis prend un lustre que Noël Louche ne lui connaissait pas encore !

Extrait du bulletin d'abonnement n°281 786, relatif à la distribution d'énergie électrique au marégraphe de Marseille.

Car c'est Noël Émile Marius Louche qui voit arriver l'électricité au marégraphe. Cet ancien premier maître mécanicien sédentaire des équipages de la flotte occupe le poste de gardien du marégraphe entre janvier 1930 et avril 1933. Imaginez un homme d'un mètre soixante-cinq, cheveux châtons, yeux marron, front découvert, nez relevé et menton effacé, et vous avez le portrait de notre gardien !

Le Service du nivellement général de la France se dit très content des services qu'il rend. Dominique Agostini le juge comme "un agent très consciencieux, effectuant ses observations

marémétriques avec ponctualité et précision”. Cette appréciation est confirmée par la lecture des feuilles d’observations remplies par le nouveau gardien avec de petits chiffres bien alignés. Né à Alger le 25 décembre 1879, Noël Louche est pratiquement né avec les lois de Jules Ferry. Ses registres sont parmi les plus propres de tous et sont les seuls à contenir, inscrits à l’encre, selon les valeurs inculquées par l’école de la République, des commentaires réguliers sur le fonctionnement des appareils, que celui-ci soit défectueux ou satisfaisant !

Le fils de Madeleine Victorine Gandoyer et de Jean Joseph Maximin Louche, métreur, a d’abord exercé la profession de forgeron. Le 13 avril 1899, à la mairie de Toulon, il s’est engagé pour cinq dans la Marine en qualité d’ouvrier mécanicien. En 1904, 1907 et 1910, il a renouvelé cet engagement pour des périodes de trois ans. Pendant la guerre, il a été basé à Salonique, puis est revenu en 1919 à Toulon où il a terminé sa carrière de marin. Il a obtenu la médaille militaire en 1922 et a été nommé chevalier de la Légion d’honneur en juin 1929. Atteint par la limite d’âge, Noël Louche a été mis à la retraite à compter du 25 décembre 1929. En attendant d’être nommé au marégraphe de Marseille, il s’est retiré au n°20 rue Duquesne, à Toulon.

Il s’est marié à Toulon le 19 janvier 1909. Son épouse, Françoise Rosa Louis (1882-1971), fille d’un retraité de la Marine, lui a donné un fils, prénommé Fernand Félix (1911-2004), qui a donc 21 ans quand l’électricité arrive au marégraphe.

A. C.